

PGRE de la Cèze

CONCERTEZ POUR MIEUX PARTAGER LA
RESSOURCE EN EAU



LE PGRE EN BREF

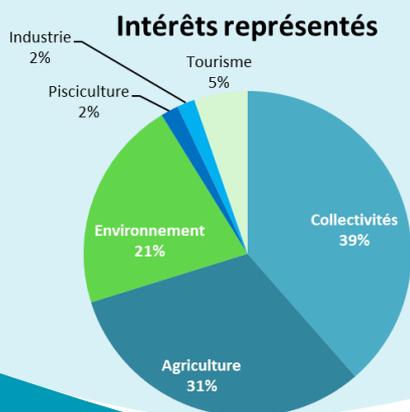
Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau est une stratégie de gestion équilibrée de la ressource ainsi qu'un plan d'actions concrètes (travaux, gouvernance locale de l'eau...). Les acteurs de l'eau sont mis face à leurs responsabilités et sont impliqués dans son élaboration. La réussite de cette démarche dépend donc du niveau d'engagement des acteurs.

QUI PORTE LA DÉMARCHE ?

Il s'agit d'une concertation volontaire du Syndicat Mixte ABCèze, qui souhaitait renforcer l'implication des usagers dans la gestion du bassin. Cette concertation n'était ni obligatoire ni cadrée d'un point de vue réglementaire. ABCèze a été accompagné par Lisode dans l'animation de la démarche.

QUI A PARTICIPÉ ?

En dehors de l'animateur, du technicien et du président d'ABCèze, 57 acteurs locaux ont participé à cette concertation (10 ateliers au total). Ces participants représentaient une diversité d'intérêts, illustrée dans le graphique ci-contre.



5 GRANDS AXES DU PGRE

- ✓ Améliorer la connaissance des débits et des prélèvements
- ✓ Réaliser des économies d'eau
- ✓ Stockage ou substitution aux prélèvements, quand c'est nécessaire
- ✓ Solidarité entre usagers.
- ✓ Prioriser l'accompagnement des usagers.

UN PROCESSUS CONCERTÉ

OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- ✓ Informer les acteurs locaux des résultats des études techniques
- ✓ Leur permettre de construire une vision globale du bassin (amont-aval) et des principaux enjeux dans les sous-bassins
- ✓ Leur permettre d'émettre collectivement des propositions d'objectifs à atteindre, élément central du PGRE



ATELIERS

PARTAGE DU DIAGNOSTIC

Notification par le préfet
des Débits Objectifs
d'Étiage (DOE)

Faire connaître les conclusions de
l'étude volume prélevable
Échanger sur les conséquences
Partager le diagnostic

2015

Été 2016 - Printemps 2017

Avril-mai 2016

Été 2016

Présentation de la
démarche PGRE et ses
enjeux aux EPCI

Rencontre avec les usagers des
béals et avec l'Organisme Unique
de Gestion Collective

MÉTHODOLOGIE

LA FACILITATION DE GROUPE

La facilitation des ateliers a permis d'assurer la participation de tous les acteurs et leur compréhension mutuelle. Cette posture d'animation vise aussi à responsabiliser les participants dans la mise en œuvre des décisions prises collectivement.

LA SIMULATION PARTICIPATIVE

Un outil de simulation participative a été spécialement développé et utilisé pour permettre de débattre collectivement des résultats de l'étude volume prélevable et identifier les marges de manœuvre de chacun pour définir des débits d'objectifs d'étiages qui soient cohérents avec la réalité des usagers.



ZOOM SUR L'OUTIL DE SIMULATION

Sur une carte du bassin versant, l'eau s'écoule d'amont en aval. Les débits naturels s'additionnent tout au long du bassin. A chaque sous-bassin, une partie est prélevée par les différents usages. La quantité d'eau restante est comptée pour vérifier si le débit d'objectif d'étiage notifié par le préfet est respecté.



ATELIERS MARGES DE MANŒUVRE

Identification des économies possibles
Propositions d'objectifs d'étiage



ATELIERS GESTION DE CRISE

Réflexion partagée pour améliorer le fonc-
tionnement en crise sécheresse

Été 2017

Octobre 2018

Décembre 2017

Validation des objectifs du PGRE
par le Comité de rivière (1ère
version du PGRE)



Juillet 2018

Validation du PGRE par le Comité de Rivière,
après avis favorable du Comité
Départementale sur l'Eau et les Inondations



Décembre 2018

Approbation du PGRE
Cèze par le Préfet

GOVERNANCE



Comité de rivière
Organe de décision



Comité Technique
Organe de pilotage
État + établissements publics



Groupes locaux d'usagers
Participants aux ateliers



EPTB ABCèze
Animation

ÉVALUATION DU PROCESSUS PAR LES PARTICIPANTS

UTILE

95% des participants estiment
que les ateliers de concertation ont
été utiles

TRANSPARENT

100% des participants estiment
que le processus de concertation a
été transparent

RÉALISTE

75% affirment que les économies
proposées à l'issue des ateliers sont
réalistes

INSTRUCTIF

100% des participants estiment
avoir appris des choses lors de cette
concertation

* sur la base des questionnaires d'évaluation
remplis par les participants en fin d'atelier

LES RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE

En 2015, des **Débits Objectif d'étiage** (DOE, niveau d'eau minimum à garder dans la rivière) ont été notifiés par le préfet. Ces objectifs ont parfois été jugés inadaptés à la réalité des usagers. Cette perception des DOE par les usagers était peu propice à des efforts de leur part. Le but de la démarche de concertation du PGRE était d'initier ou renforcer l'engagement des usagers pour réduire les **prélèvements en eau** et maintenir un débit dans les rivières se rapprochant des **débits naturels**.

- En permettant aux usagers de mieux comprendre le fonctionnement des bassins d'amont en aval
- Et en fixant collectivement des objectifs à atteindre réalistes à court terme (« **objectifs étapes** »)

Voici, pour chaque sous-bassin, la situation actuelle pour le mois le plus problématique de l'été, les DOE préfectoraux et les **débits étapes** fixés avec les participants lors de la concertation, et qu'ils s'engagent à atteindre.

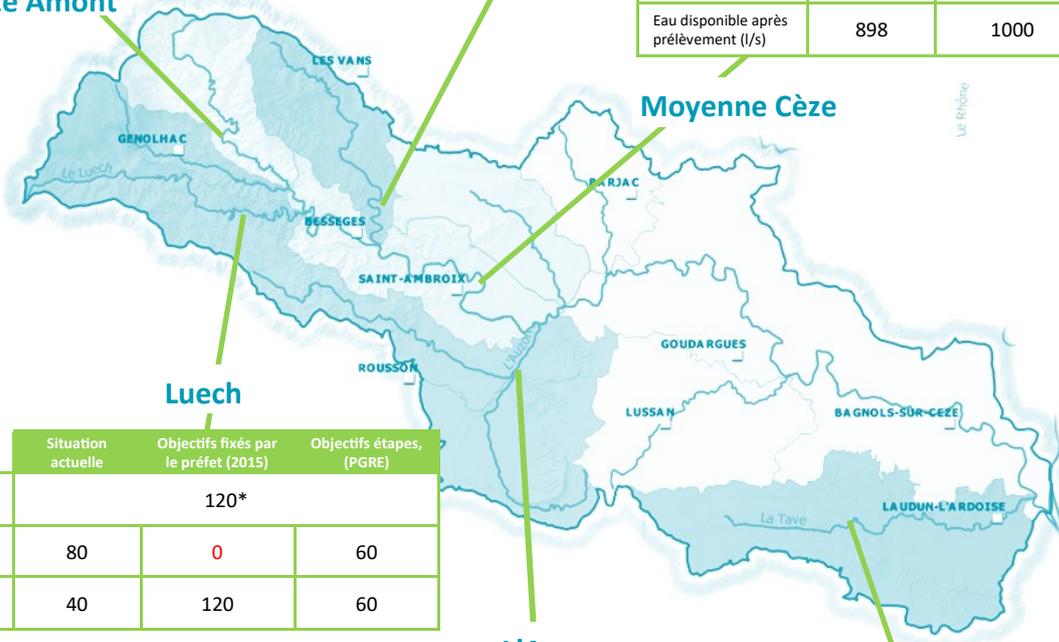
Mois d'août	Situation actuelle	Objectifs fixés par le préfet (2015)	Objectifs étapes, (PGRE)
Débit naturel de la rivière (l/s)	70*		
Prélèvement en eau par usagers (l/s)	20	-20	16
Eau disponible après prélèvement (l/s)	50	90	54

Mois d'août	Situation actuelle	Objectifs fixés par le préfet (2015)	Objectifs étapes, (PGRE)
Débit naturel de la rivière (l/s)	360*		
Prélèvement en eau par usagers (l/s)	140	110	110
Eau disponible après prélèvement (l/s)	220	250	250

La Ganière

Mois de juin	Situation actuelle	Objectifs fixés par le préfet (2015)	Objectifs étapes, (PGRE)
Débit naturel de la rivière (l/s)	1175*		
Prélèvement en eau par usagers (l/s)	277	175	225
Eau disponible après prélèvement (l/s)	898	1000	950

Cèze Amont



Mois d'août	Situation actuelle	Objectifs fixés par le préfet (2015)	Objectifs étapes, (PGRE)
Débit naturel de la rivière (l/s)	120*		
Prélèvement en eau par usagers (l/s)	80	0	60
Eau disponible après prélèvement (l/s)	40	120	60

L'Auzon

Mois d'août	Situation actuelle	Objectifs fixés par le préfet (2015)	Objectifs étapes, (PGRE)
Débit naturel de la rivière (l/s)	140*		
Prélèvement en eau par usagers (l/s)	60	20	53
Eau disponible après prélèvement (l/s)	80	120	87

La Tave

Mois d'août	Situation actuelle	Objectifs fixés par le préfet (2015)	Objectifs étapes, (PGRE)
Débit naturel de la rivière (l/s)	110*		
Prélèvement en eau par usagers (l/s)	50	-10	38
Eau disponible après prélèvement (l/s)	60	120	72

* Débit correspondant au QMNA5 (année quinquennale sèche)



Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de la Cèze
Etablissement Public Territorial de Bassin
95 chemin de la Carrière, 30500 Saint-Ambroix
Tél. 04 66 25 32 22

